LES ELEMENTS OU OUTILS D'ANALYSE D'UN TEXTE

L'analyse de texte s'appuie sur des concepts propres à chaque genre que nous nommons dans le cadre de ce dossier pédagogique des outils ou éléments d'analyse. Sène dira que « *le travail de classification générique consiste à repérer les traits les plus pertinents et les plus discriminants pour les présenter comme des codes distinctifs de tel ou tel genre* ». Ce sont ces *traits* ou outils qui déterminent la méthodologie d'analyse adaptée pour chaque genre littéraire. Ces éléments sont nommés par Todorov *poétique*, « *c'est-à-dire comme nom de tout ce qui a trait à la création ou à la composition d'ouvrages dont le langage est à la fois la substance et le moyen*». En outre, cette *poétique* est issue de réflexions constituées en modèle théorique qui sont les patrons sur lesquels se fondent l'analyse de texte.

D'ailleurs Sène note que les recherches dans le domaine de l'approche générique s'appuient sur deux modèles d'analyse : l'« *une de ces approches s'inspire des théories littéraires* » et « *l'autre approche de classification et de catégorisation générique se nourrit des théories issues de l'analyse du discours* » Toutes les deux modèles élaborent des schèmes repris par transposition didactique à des fins d'analyse textuelle. Le premier modèle utilise les théories littéraires. Dans le deuxième modèle la linguistique constitue « *les fondements théoriques de l'analyse du discours* » c'est pourquoi on parle de linguistique textuelle. Pour plus d'efficacité et de facilité, nous nous proposons de faire de l'éclectisme méthodologique en empruntant à la fois aux deux courants des concepts aptes à guider notre analyse de texte.

Pour analyser un texte, E. Ravoux rallo et S. Guichard, proposent de l'étudier en se posant des questions sur : le contexte, le plan, le savoir encyclopédique, le style et la rhétorique, l'histoire et le genre littéraire. « *Expliquer un texte, dira, Marie-Madeleine Gladieu, requiert un effort d'observation de tout ce qui le compose : mots, phrase, ponctuation, registre de langue, genre littéraire auquel il se rattache, époque et circonstances de sa composition, personnalité de son auteur*. » A ces éléments, il est possible d'adjoindre le cas échéant, des concepts comme l'énonciation, la polyphonie, les discours…

I. ANALYSER UN TEXTE NARRATIF

Les textes qui seront analysés dans cette rubrique sont à visée narrative. Ce sont des récits extraits de roman, de conte, de nouvelle. L'analyse d'un texte narratif portera sur la lecture et l'interprétation du texte à travers des outils stylistiques et narratologiques.

1. L'intrigue

Elle est faite d'une suite d'actions et d'événements structurés en un schéma dit canonique ou quinaire qui se compose ainsi : « *Etat initial- Force perturbatrice-Dynamique-Force équilibrante-Etat final* ». Une intrigue peut être simple, linéaire ou complexe par enchâssement et entrecroisement de deux et trois événements simultanés dans un même texte.

2. Les personnages

Les personnage se meuvent dans le récit et animent l'intrigue. Il faut pour les saisir s'interrogeant sur leur identité et leur fonction dans la diégèse. A chaque personnage, l'écrivain « *attribut un état civil, des traits physiques, un caractère et un rôle précis à jouer dans l'action* ». Ils ajoutent que le portrait du personnage est construit selon le point de vue du narrateur omniscient ou selon le point de vue d'un personnage-narrateur qui permet à l'auteur d'effectuer « *un cadrage qui met en valeur le personnage en le représentant dans un décor, au milieu des personnages et des objets qui l'entourent* ». Il convient d'identifier le personnage par son « être » : le nom, la physionomie et leurs motivations.

Quant à la fonction du personnage dans le récit, elle est liée au rôle qu'il joue dans l'intrigue. Grémas à la suite de Propp a proposé un schéma actantiel qui relie personnages et actions. Ces *forces agissantes* peuvent être même abstraites. Ces actants sont au nombre de six et sont reliés deux par deux : sujet-objet ; adjuvant-opposant ; destinateur-destinataire. Reuter considère au delà de ce schéma, que la notion « de rôle thématique *qui désigne la catégorie socio-psycho-culturelle dans laquelle on peut classer l'acteur : jeune, vieux, curé, ouvrier, policier, roi…* » a une dimension intéressante dans l'interprétation du texte. « *Cette notion présente deux intérêts. Elle permet d'abord d'organiser la prévisibilité, l'indécision ou les effets de surprise du texte.* » Par exemple, la jonction de deux rôles thématiques contraires peut susciter « *un effet de scandale* », à l'image d'une « *infirmière meurtrière* » ou d'un « *policier ripoux* ».

3. L'espace et le temps

Il s'agit de repérer des indices temporels et spatiaux pour « *montrer comment un texte s'inscrit d'abord dans un certain espace ou temps social* ». Le temps renvoie au moment de l'action et à sa durée. Le premier porte l'empreinte de l'heure et des phénomènes météorologiques qui délimitent les saisons : hivernage, sécheresse dans les zones tropicales ; hiver, été, printemps, automne en zones froides et tempérées. La dernière peut situer des actions et événements dans une durée limitée ou importante. L'espace permet d'ancrer les actions et les personnages dans un lieu réel ou fictif. L'analyse sera attentif non seulement à ce lieu mais aussi aux éléments du milieu et leur rôle dans les actions des personnages. « *Chaque texte s'inscrit dans un ou plusieurs dispositifs de cet ordre, clair ou obscur, vaste ou minuscule, heureux ou déprimé, ouvert ou clos…* »

4. La narration

4.1 L'ordre du récit

Le temps de l'histoire est différent du temps de la narration. Ce qui justifie des retours en arrière ou analepses narratives qui marquent une rupture dans le récit pour raconter des événements qui se sont déroulés avant. Le narrateur peut aussi choisir de raconter des éléments qui ne sont pas encore arrivés (prolepse) ou effectuer une narration simultanée.

4.2 La vitesse du récit

La vitesse du récit et le rapport entre le temps de la narration et le temps du récit. Le temps de la narration s'exprime en nombre pages, de paragraphes, de lignes ou de mots. Le temps de l'histoire est évalué en termes de minutes, d'heures, de jours, de mois ou d'années. Elle se traduit en **pause, ralentie, ellipse, sommaire, scène** suivant l'importance d'un temps de la narration (TN) par rapport au temps de l'histoire (TH)**.** Ainsi, si le TN=0 alors on a une **ellipse**. Si TN>TH, il y a une **pause**. Cela signifie l'existence de digression, description, portrait ou explication. Si TN=TH alors c'est une **scène** qui voit l'effacement en partie du narrateur pour donner la parole aux personnages. Et si TN<TH alors c'est un sommaire. Par rapport au ralenti, il faut retenir que deux événements (A et B) sont racontés et que partout le temps de la narration est supérieur à celui de l'histoire. Mais le ralenti est lié au fait que le $TN_A > TN_B$. Autrement, la narration de A occupe plus de lignes que la narration de B.

4.3 L'effacement du narrateur

Le récit manifeste ou limite les interventions de l'auteur. Le récit peut être écrit à la première ou à la troisième. L'objectivité de la narration prime sur l'implication de l'auteur ou bien la

présence du narrateur peut être privilégiée. Ces considérations permettent de mieux situer un texte dans un courant littéraire donné.

4.4 La focalisation : déterminer la focalisation renvoie à répondre à la question « qui voit ? ». « *Pour faire son récit, celui-ci* (narrateur) *est obligé d'adopter une perspective, de choisir une manière de regarder la réalité représentée, bref de construire un angle de vision que G. Genette appelle focalisation* ». Cette focalisation est interne, externe ou zéro.

La focalisation interne ou **point de vue interne** : elle s'impose dans un récit à la première personne, lorsque narrateur et personnage se confondent, ou lorsque le narrateur, extérieur à la fiction, nous livre momentanément le point de vue de l'un des personnages, la façon dont les événements rapportés sont perçus par le narrateur, et en conséquence par le lecteur virtuel. Cissé et Seck ajoutent que la focalisation interne s'exprime par « *des verbes de sentiment et de perception, des phrases complexes, l'énonciation indirecte* »

La focalisation externe est l'équivalent d'une caméra qui présente les faits dans leur enchaînement. Le narrateur pose un regard de témoin étranger aux faits relatés. Il rapporte ses perceptions visuelles, auditives sans commentaires ni explications, sans aussi entrer dans la pensée de ses personnages. Les éléments linguistiques de cette focalisation sont des verbes de perception, la juxtaposition ou coordination qui permettent « *l'enchaînement des actions* » et « *l'énonciation directe mettant le personnage en scène* ».

La focalisation zéro ou **point de vue omniscient :** c'est le point de vue de Dieu tel qu'il régente le monde de sorte que rien ne lui échappe, même la pensée la plus intime. Le narrateur aussi, connaît tout de ses personnages : passé, présent et avenir. « *Le narrateur omniscient et omniprésent domine les personnages, il connaît leurs pensées les plus secrètes et tous leurs sentiments. Il a toute liberté de parler de faits survenus en différents lieux et à différentes époques.* »

4.5 **Les fonctions du narrateur**

On peut retenir « *la fonction narrative à laquelle aucun narrateur ne peut complètement échapper et à laquelle il peut tenter de réduire son rôle* ». La « *fonction de régie* » qui lui permet d'organiser le texte à sa guise, la « *fonction de communication* » sous forme de commentaires en direction du lecteur, *la* « *fonction testimoniale* » qui est l'intervention du narrateur dans l'histoire et enfin la « *fonction idéologique* » par laquelle, le narrateur « *oriente le lecteur et lui dicte plus ou moins son opinion* ».

5. Les thèmes

Les thèmes sont les sujets développés dans le texte. L'étude des champs sémantiques et lexicaux permet d'isoler les thèmes du texte. « *Il faudra aussi comprendre le sens que ces thèmes possèdent non en eux-mêmes, mais dans le mode propre de l'auteur et en relation aussi avec tel ou tel archétype ou symbole culturel universel…* »

6. Les paroles des personnages

Il faudra dans l'analyse d'un texte être attentif à la manière dont les propos des personnages sont rapportés. Ce sont : le discours direct, le discours indirect, le discours indirect libre.

7. Le temps des verbes

Nous distinguerons les temps du discours et les temps de l'histoire. Les temps du discours regroupent : le présent, le passé composé et le futur. Les temps de l'histoire sont : le passé simple, l'imparfait et le plus que parfait. Cette première distinction sera utile pour discriminer l'énonciation discursive de l'énonciation historique**.** Ce qu'Harald Weinrich appelle « *attitude de locution* ». Une autre distinction concerne « *la mise en relief* ». Elle est liée à «*l'alternance de l'imparfait, et des formes en « –rait » avec le passé simple dans le récit. Le passé simple, temps de l'information nouvelle, constitue la trame narrative du récit. L'imparfait, en revanche, est réservé* " aux circonstances secondaires, aux descriptions, réflexions, et à tout ce que l'auteur désire repousser à l'arrière-plan ». Il faut par contre distinguer l'imparfait d'arrière-plan de l'imparfait de rupture ou historique. Celui-ci fait avancer le récit mais pas de la même façon que le passé simple. Il est employé en fin d'histoire ou d'épisode pour servir de clôture. « *Il se réduit le plus souvent à une phrase après un passé simple.* »

NB : Les figures de rhétorique ne seront pas en reste dans l'analyse du récit.

8. La visée

Yves Reuter dit que « *tout récit est pris dans un acte de communication, un discours, une énonciation, qui comporte— directement ou indirectement, explicitement ou implicitement— des visées, des intentions, des effets recherchés* ». A travers son récit, le narrateur cherche soit à « *émouvoir, à informer, à convaincre, à expliquer…* ». Donc, la fonction émotive liée à la subjectivité du locuteur dans le message et qui « *s'exprime à l'aide de l'interjection, de l'exclamation, de l'intonation* » sera prise en compte par l'analyse. Il s'agira ainsi, de lier l'analyse à la typologie du texte (informatif, explicatif, argumentatif, descriptif).

9. GRILLE D'ANALYSE D'UN TEXTE NARRATIF

OUTILS D'ANALYSE	INDICES CIBLÉS	INTERPRÉTATION
THEME	Champs et réseaux lexicaux	
ÉNONCIATION	Pronoms personnel	
PERSONNAGES	Force thématique, Bien souhaité, opposant, adjuvant, Réceptacle…	
ESPACE	Cadre de l'action	
TEMPS	Moment et durée de l'action	
NARRATION	-Focalisation -Vitesse du récit -Ordre du récit	
TEMPS DES VERBES	Temps du discours et de l'histoire	
LA VISÉE	Emouvoir, convaincre, expliquer, informer…	
FIGURES DE STYLE	Comparaison, métaphores….	
PONCTUATION	?, . : ! …() - ; « »	
REGISTRE	Comique, tragique, pathétique, satirique…	

II. ANALYSER UN TEXTE POETIQUE

L'analyse d'un poème sera attentive à la versification, aux formes poétiques, à la rhétorique, au lexique, et au rythme des vers.

1. La versification

Le décompte syllabique qui détermine le nom du vers, le "e" muet, les diérèses et synérèses, les rimes (masculine, féminine) et leurs caractéristiques (sonorité, qualité, disposition) doivent contribuer à l'analyse de même que les sonorités autres que les rimes comme l'allitération et l'assonance.

2. Les strophes

La strophe forme souvent une unité de sens et configure les rimes et le poème avec une particularité qui n'est pas gratuite. C'est ainsi que se forme le sonnet avec un schéma fixe que l'analyse doit décortiquer.

3. Le rythme des vers

« Le *rythme est constitué dans toute la versification par "le retour à intervalle sensiblement égaux des temps marqués ou accents rythmique"*. » Pour étudier le rythme d'un vers, il faut considérer des notions aussi variées que les accents, la césure, l'hémistiche, la concordance et la discordance. «*Le rythme de base s'établit de la façon la plus sensible sur le rapport d'égalité des nombres syllabiques des quatre premiers groupes, chacun de 3, sur le rapport*

d'égalité des deux derniers, chacun de 4, et sur la rapport de progression croissante (de 3 à 4) du volume des groupes d'une série au volume de ceux de l'autre. » Le rythme est fonction de la formation des groupes rythmiques :(3/3) rapport d'égalité (2/4) simple au double, 6//6 rapport d'égalité d'ensemble. Bref la structure rythmique apparait dans les vers de « *type binaire, c'est-à-dire à deux membres, de type ternaire, c'est-à-dire à trois membres. Un type quaternaire est théoriquement concevable* »

—**La coupe** sépare les mesures et n'a pas de place fixe. Elle se note par une barre oblique et suit une syllabe accentuée.

—**La césure** « *désigne le point fixe de séparation d'un vers de plus de huit syllabes en deux hémistiches* ». Les vers dont le mètre est inférieur à huit syllabes n'ont pas de césure et ont des coupes variables et mobiles.

—**Les accents**

L'accent tonique « *La dernière syllabe d'un terme ou d'un groupe de termes porte l'accent si elle ne contient pas de –e muet…Dans le cas contraire l'accent remonte sur la syllabe précédente.* »

L'accent contre tonique se place deux syllabes avant la tonique et remplit un rôle de cohésion phonétique et préservation de la métrique.

L'accent grammatical ou **syntaxique** « *marque la fin des unités syntaxiques* ». Il renvoie à l'oral à l'intonation et à l'écrit à la ponctuation.

L'accentuation typographique « *Ses marques principales sont l'alinéa, le blanc et le changement de caractères* »

— La concordance et la discordance

« *Dans la tradition classique, accent tonique et accent grammatical doivent coïncider*.» Cela produit des cas de concordance et de discordance fondamentaux pour étudier le rythme. Comme la concordance absolue, stricte crée une monotonie, le poète use de la concordance différée pour introduire la variété. Dans la concordance différée, les accents d'hémistiche et de fin de vers sont occultés à conditions de les placer à la fin de l'hémistiche ou du vers suivant. L'analyse portera aussi sur les phénomènes de discordance avec leurs implications rythmiques et sémantiques. « *Il est possible de distinguer trois formes de discordance : le*

rejet, le contre-rejet et l'enjambement. » Chacune des formes de discordance, est soit en situation externe, interne, ou strophique.

4. Le rejet

Pour Mazaleyrat, « *le rejet se définit comme un procédé rythmique selon lequel un élément verbal bref placé au début d'un vers ou d'un hémistiche se trouve étroitement lié au vers ou à l'hémistiche précédant et prend de par sa position une valeur particulière*. »

—Le rejet externe c'est lorsqu'un mot est placé en début ou seuil du vers.

—Le rejet interne c'est lorsque le mot se trouve en début d'hémistiche. C'est un « *procédé rythmique consistant à rejeter un mot par-dessus la césure, afin de le mettre en valeur* »

—Le rejet strophique : il se produit de strophe en strophe.

5. Le contre-rejet

C'est « *un procédé rythmique selon lequel un élément verbal bref placé à la fin d'un vers ou d'un hémistiche se trouve étroitement lié par la construction au vers et à l'hémistiche suivant et prend de par sa position une valeur particulière* ».

—Le contre-rejet externe se produit de vers en vers.

—Le contre-rejet interne se produit d'hémistiche en hémistiche.

— Le contre-rejet strophique se produit de strophe en strophe.

NB : Le rejet est un retard de la phrase sur le mètre alors que le contre-rejet constitue une anticipation de la phrase sur le mètre.

6. L'enjambement

Avec l'enjambement, la syntaxe se déroule au-delà de la borne métrique « *sans mettre en relief un élément particulier* ». Cependant cela ne signifie pas qu'il n'y a pas effet de continuité qui lie la syntaxe au sens.

7. GRILLE D'ANALYSE D'UN POÈME

En plus des outils comme le thème, l'énonciation, le registre et les figures de style, l'analyse d'un poème portera sur les éléments suivants :

OUTILS D'ANALYSE	**INDICES CIBLÉS**	**INTERPRÉTATION**
TYPES DE VERS	Alexandrin, décasyllabes,	
RIMES	Disposition, Qualité, Genre	
STROPHE	Distique, tercet, quatrain…	
CÉSURE	Hémistiche Strophique	
RYTHME	Binaire, ternaire, irrégulier quaternaire, régulier	
ACCENTS	Tonique, contre-tonique, grammatical, typographique	
CONCORDANCE	Absolue, différée	
DISCORDANCE	Rejet, contre-rejet, enjambement	